

Ecoforum – Société faîtière

Procès verbal de l'Assemblée générale 2013 – Jeudi 21 février 2013 – 19h30 Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1 – 2000 Neuchâtel

Présents : XX représentants d'associations

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il propose de compléter l'ordre du jour d'un point 6. Admission – Démission. L'Assemblée accepte cette modification.

2. Distribution des cartes de vote et liste des présences

La liste de présences est complétée et les cartes de vote sont distribuées selon le nombre de droit de vote de chaque association.

3. PV de l'assemblée générale du 22 mars 2012

Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu par le secrétaire. Sa lecture ne suscite pas de question ni de remarque. Le procès-verbal est accepté avec remerciement à son auteur.

4. Rapports

4.1. du président

M. le président énumère les interventions faites par ECOFORUM:

- ECOFORUM est représentée à la commission "Centrale à gaz de Cornaux". Elle y représente les associations liées à la nature. Une lettre au Groupe E a été écrite afin que les mesures de compensation des 700'000 tonnes de CO₂ produites soient prises pour moitié au moins en Suisse.
- Une séance, à laquelle était représenté ECOFORUM, a eu lieu afin de choisir le bureau qui était le mieux à même d'établir un projet de revitalisation du Seyon.
- La quantité d'eau dans le Seyon est faible dès que les précipitations se raréfient. Le projet de turbinage des eaux du Seyon laisse très sceptique ECOFORUM.
- Une initiative parlementaire sur le pâturage boisé a été déposée par M. Laurent Favre. Elle demande que le pâturage boisé soit soumis à la législation agricole.
- Un projet de drainage a été réalisé à la Vieille Thieille en 2001 dans la zone destinée à devenir une réserve. Une convention a été signée avec les associations de protection de la nature afin que le drainage soit arrêté. La pompe va prochainement être enlevée.
- ECOFORUM a soutenu le projet de RER Transrun par des annonces parues dans la presse locale.

- Un rapport du Conseil d'Etat portant sur le Creux-du-Van a été rédigé à l'intention du Grand Conseil. Lors de la discussion en plénum la motion Debrot a été écartée par 53 voix contre 52. La motion avait été déposée afin que les pâturages boisés en dessus de 1'300 m d'altitude retrouvent leur diversité d'avant 1960.
- La volonté de développer le tourisme doux au Creux-du-Van et dans le Val-de-Travers est portée par le projet "Enjoy Switzerland". Il a été proposé que les activités touristiques répondent à des critères garantissant le respect de la biodiversité par un label de qualité nature.
- Dans le cadre de la nouvelle politique agricole 2014-2017 des aspects positifs ont été introduits. Par exemple, l'abandon des paiements par tête de bétail et son remplacement par des aides diverses en zone d'estivage.
- Des écoréseaux sont créés ou en cours de création (Chaumont, Creux-du-Van). Ces projets soutiennent la qualité écologique des zones agricoles.
- ECOFORUM a soutenu financièrement l'édition du livre "Milieux naturels neuchâtelois, réserves, biotopes et autres sites".
- Un aménagement de la Maison de la nature à Champ-du-Moulin est en cours. Ces travaux soutenus par ECOFORUM visent à proposer des activités pratiques de découverte de la nature.

4.2. du caissier

Les recettes d'ECOFORUM se montent à CHF 3'798.95 pour l'année 2012 alors que les dépenses se sont portées à CHF 5'047.60 pour la même période. Ainsi les comptes 2012 sont bouclés avec un déficit de CHF 1'248.65.

Au 31 décembre 2012, le capital de l'association se monte à CHF 22'424.70.

4.3. des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes, Danièle Löffel et Robert Coureau, ont procédé à la vérification de la comptabilité d'ECOFORUM. Leur travail permet d'affirmer que les comptes ont parfaitement bien été tenus et aucune erreur ou omission n'a été constatée. Ils remercient le caissier pour la précision du travail effectué et demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2012 et d'en donner décharge au comité.

5. Discussion et approbation des rapports

Les 3 rapports présentés ne suscitent pas de remarque. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Admission - Démission

L'Association neuchâteloise flore et nature (ANFN) souhaite pouvoir devenir membre d'ECOFORUM. Elle est née récemment suite à la publication du livre "Milieux naturels neuchâtelois". L'ANFN est accueillie avec plaisir par l'Assemblée.

7. Election au comité

Les membres actuels du comité se représentent pour les trois prochaines années, il s'agit de Mme Marie-France Monnier-Douard et de MM. Fulvio Baracchi, Jan Boni, Yvan Matthey, Jérôme Sauser et Jean-Claude Sermet. Le président est M. Frédéric Cuche. L'Assemblée réélit le président et les membres du comité sans opposition.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Mme Danièle Löffel et M. Robert Coureau sont reconduits dans leur fonction de vérificateur des comptes à l'unanimité pour une année supplémentaire.

9. Divers

- Le Club Jurassien est propriétaire de la falaise et d'un peu de forêt au Creux-du-Van. De gros problèmes sont constatés sur la partie supérieure du Creux-du-Van au bord du cirque. Beaucoup de monde se plaint de cette situation, mais peu de personnes s'en occupent. Il est proposé que les bonnes idées esquissées dans le rapport du Conseil d'Etat soient mises en œuvre rapidement. Il est proposé qu'ECOFORUM s'investisse pour améliorer la situation et fasse prendre conscience à la population de la gravité de la situation. Le problème principal réside dans le fort piétinement de la partie entre le précipice et le mur en pierres sèches. Une proposition de communiqué de presse est soumise à l'Assemblée. Des ajouts sont proposés et acceptés par l'Assemblée. Le communiqué de presse est accepté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20h55. Elle est suivie des conférences de M. Frédéric Cuche "Protection de la nature en Pays neuchâtelois, hier et aujourd'hui" et de M. Yvan Matthey "Les milieux naturels neuchâtelois".

Neuchâtel, le 14 avril 2013

Le secrétaire

Jan Boni